

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5581**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Concepteur en communication visuelle

Nouvel intitulé : Directeur artistique en communication visuelle et design numérique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ecole Intuit/Lab

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur Ecole intuit/lab, Directeur Ecole intuit/lab

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322n Techniques de l'imprimerie et de l'édition : conception

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le directeur artistique en communication visuelle est le responsable créatif qui conçoit, exprime, fait réaliser ses projets. D'une manière générale, un directeur artistique, dans l'exercice de ses fonctions, est une personne qui donne davantage une direction, une vision, dans l'élaboration et la formalisation d'un projet, plus que d'assurer un encadrement de dirigeant.

La terminologie du mot « artistique » vient compléter cette « orchestration de conduite » par la nature de son rôle qui fait appel à sa sensibilité responsable.

D'une manière particulière, en communication visuelle, cette direction se fait en fonction d'un cahier des charges et fait appel à un objectif de message et d'image de la part du demandeur.

Le directeur artistique, après l'analyse et la synthèse du message à émettre, doit par une conceptualisation apporter sa vision du projet. Il formalisera ensuite le projet par la coordination de plusieurs compétences relevant des techniques d'art appliqué.

Le premier point constitue un acte de création artistique, le second, une formalisation dirigée par la coordination de compétences acquises ou connexes.

A l'issue de la certification, le titulaire et capable de :

Dimension technique

- Maîtriser les techniques d'expression visuelle (planches tendances, roughs, concept board...).
- Maîtriser des notions de marketing, des notions commerciales, en sciences humaines, histoire du graphisme.
- Maîtriser le dessin, la typographie, la mise en page, la couleur et la composition de l'ensemble du visuel.
- Maîtriser les logiciels de PAO (Illustrator, Photoshop, InDesign, QuarkXpress, Flash, Macromédia, Dreamweaver).
- Connaître les logiciels d'édition, les innovations technologiques et leur intégration dans le processus de production
- Evaluer et Analyser des problèmes opérationnels et les résoudre
- Concevoir et réaliser un projet
- Définir chacune des étapes de production

Dimension des contenus

- Analyser le processus de création
- Adapter son produit aux besoins et habitudes des usagers
- Evaluer la faisabilité de la partie design du projet
- Organiser l'information logiquement
- Transposer un contenu écrit en contenu visuel
- Maîtriser la préparation d'une maquette
- Maîtriser les méthodes de recherche documentaire et d'images
- Visualiser et imaginer des formes géométriques et des objets dans l'espace
- Connaître l'encadrement juridique applicable à la vie privée et aux droits d'auteur

Dimension de la gestion

- Gérer un projet
- Gérer les ressources humaines dans un contexte de production
- Gérer un budget
- Canaliser la créativité des membres de l'équipe
- Maîtriser des techniques de prise de décisions

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Voici les différents secteurs dans lesquels le directeur artistique a la possibilité de travailler :

- Publicité (conception des campagnes de publicité)
- Design graphique (conception et élaboration graphique d'un site internet, conception et déclinaison d'une marque sur tout support)
- Multimédia (direction de l'ensemble de la déclinaison des pages du site internet en veillant à une cohérence graphique et identitaire).
- Presse (conception, organisation, mise en forme de projets d'édition, de plaquettes, livres etc.)
- Image de marque (conception des signes graphiques d'identité d'une marque - logotype, typographie, couleurs- et du système graphique qui s'y rattache, déclinaison des signes de la marque, définition de l'ensemble des règles d'usages de la marque à l'usage de toutes les utilisations possibles)

Assistant directeur artistique, directeur artistique : le métier est décrit plus haut

Designer graphiste : gestion des marques et de leur univers

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 7 composantes : 1. Composante théorique (questions de cours) : questions s'inspirant de référentiels fondamentaux et/ou issues de situations professionnelles réelles.

2. Cas pratiques : mettre en oeuvre des acquis dans des situations de travail.

3. Poste informatique : évaluer la maîtrise de l'outil informatique et l'utilisation de logiciels de graphisme

4. Dossier individuel - book : Présentation de l'ensemble du travail de l'étudiant en vue de présenter un dossier à un employeur

5. Projet professionnel : évaluer les compétences terminales de l'étudiant (vérifier l'usage pertinent des connaissances, savoir-faire, créativité...)

6. Fiche de liaison entreprise-école : assurer la coordination entre l'entreprise, l'organisme et le stagiaire.

7. Workshop (ateliers internationaux) : appréhender et découvrir des projets graphiques d'une culture étrangère

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		5 personnes dont 1 directeur pédagogique et 4 personnes extérieures à l'organisme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en pré-requis β Bac + production visuelles (travaux divers) <p>Ou</p> <p>β au minimum 2 années d'expériences professionnelles dans le domaine du visuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - en reconnaissance partielle - 2^{ème} année : titulaire d'un Bac + 1 : année préparatoire extérieure - 3^{ème} année : titulaire d'un Bac + 2 : cursus de communication visuelle, BTS ... 	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 5 ans, avec effet au 24 janvier 2008 jusqu'au 24 janvier 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

29 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

info@ecole-intuit-lab.com

Lieu(x) de certification :

12 bis, villa Gaudalet - 75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Directeur artistique en communication visuelle et design numérique](#)